



Bellevue, le 8 mai 2020

COVID – 19

Ecolage suite aux mesures mises en place dans le cadre CODIV-19 – Crèche Les 4 Saisons du Groupement Intercommunal pour la Crèche (GIC)

Le Conseil d'Etat dans son courrier du 23 avril 2020, précise qu'à partir du 11 mai 2020 « tous les lieux » d'accueil petite enfance « sont rouverts et l'offre est étendue à tous les enfants des parents inscrits ». Dans ce contexte, le Conseil d'administration du GIC a pris la décision suivante :

- Les parents qui n'ont pas eu accès à la prestation d'accueil préscolaire depuis le lundi 16 mars 2020 sont dispensés d'écolage et cela jusqu'au 31 mai 2020. Pour celles et ceux d'entre vous qui auraient déjà payé leur facture du mois de mars 2020 et pour les jours du mois de mars décomptés, les montants seront déduits sur les factures du mois de juin et les suivantes, cas échéant.
- Les parents, dont les enfants ont bénéficié d'un accueil depuis le 16 mars 2020 paieront l'écolage en fonction de la fréquentation effective de l'enfant selon le prix fixé dans leur contrat d'accueil et dans le respect du règlement de la crèche.
- A partir du 1^{er} juin 2020, les parents seront facturés sur la base du contrat d'accueil en vigueur pour leur enfant. Les normes sanitaires fixées par les autorités cantonales peuvent engendrer une diminution de la capacité d'accueil, la direction peut donc être amenée à ne pas honorer les conditions fixées dans le contrat d'accueil. Dans ce cas, les jours où l'enfant n'est pas accueilli à la crèche ne seront pas facturés aux parents. Les montants seront déduits de la facture mensuelle.

Dans tous les cas, les montants qui n'auront pas pu être déduits sur les factures seront remboursés par une note de crédit avant la fermeture estivale de la crèche.

Nous profitons également de ce courrier pour vous informer que les règles prévues dans le règlement de la crèche en cas d'absence pour cause de maladie ou d'accident et sur présentation d'un certificat médical s'appliquent également dans le cadre des mesures de préventions en lien avec le COVID-19.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces quelques lignes et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations les meilleures et naturellement nos vœux de bonne santé pour vous, vos enfants et vos proches.

La direction des opérations pop e poppa